



**Porte-parole
de l'énergie
éolienne**

Communiqué de presse
13 mars 2018

Le gouvernement mine la confiance des acteurs de la transition énergétique

Le 9 mars dernier, le gouvernement déposait, sans dialogue préalable, un amendement au Sénat, visant à remettre en cause des projets éoliens offshore et terrestres, attribués légalement par des appels d'offres lancés par l'Etat. Au-delà de l'éolien, ce sont toutes les filières d'énergies renouvelables qui seraient pénalisées par ce revirement. En prenant cette position, le gouvernement rompt avec la méthode de concertation qu'il avait jusque-là mise en avant.

C'est un message négatif qui porte atteinte à la compétitivité de la filière et mine la confiance dans les appels d'offres dont le gouvernement a eu récemment l'occasion de se féliciter. Il fragilise les emplois et les engagements industriels pris.

Pour Olivier Perot, président de France Energie Eolienne : « *La possibilité de remettre en cause de façon unilatérale des projets attribués par appel d'offres est en contradiction avec la méthode mise en œuvre par le ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du Groupe de travail national éolien, qui avait pour but de donner de la visibilité à la filière.* »

Aujourd'hui, les acteurs de la transition énergétique ont avant tout besoin de visibilité et de stabilité, tant réglementaires qu'économiques, et plus spécialement pour ce qui concerne des investissements industriels de long terme. C'est bien la visibilité de ces dernières années qui a permis les importants gains de compétitivité de l'énergie éolienne, et ce sont les incertitudes du passé qui ont allongé les délais, augmenté les coûts et fait fuir les investisseurs.

France Energie Eolienne rappelle que les énergies renouvelables, l'éolien terrestre et l'éolien en mer sont une chance pour la France. L'éolien en mer offre la possibilité de créer une nouvelle filière industrielle puissante dans notre pays et les acteurs portent des engagements industriels forts tant en termes d'unités de production que d'emplois. C'est un marché mondial et une réelle opportunité économique pour la France.

France Énergie Éolienne invite le gouvernement à changer d'approche et à privilégier le dialogue et la concertation.

Ce projet d'amendement n'a pas sa place dans une société de confiance qui travaille à concrétiser la transition énergétique.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Elody Croullebois

01 58 65 10 31

ecroullebois@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr